

APPEL À CANDIDATURE Echappées à vélo ★ 2026

DATE LIMITE
DE CANDIDATURE
13 FÉVRIER
2026

Les Echappées à vélo en Centre-Val de Loire sont un rendez-vous phare de la saison touristique régionale. Elles proposent une expérience unique, le temps d'une journée, ou d'un week-end mêlant balades à vélo, convivialité et découvertes.

Participer à cette 15 ème édition des Echappées, c'est offrir au public un moment festif à vélo, un temps pour se retrouver, un temps où les sens sont en éveil, un temps de convivialité autour d'une visite, d'un spectacle, d'une dégustation...

Les Echappée s'adressent au grand public, à toutes les générations, aux familles et aux amateurs du tourisme nature.

Les Échappées à vélo, une initiative portée par la Région Centre-Val de Loire, participent activement à la promotion d'un tourisme durable et de proximité. Elles s'inscrivent dans une programmation régionale foisonnante, contribuant ainsi au rayonnement du Centre-Val de Loire comme première région du tourisme à vélo en France.

Pourquoi rejoindre la programmation des Echappées à vélo 2026 ?

→ LES AVANTAGES DE LA LABELLISATION

→ La labellisation offre à votre Echappée de la visibilité sur le site internet des [Echappées à vélo](#) ; ses réseaux sociaux, son plan média et sur certains partenariats déployés pour la Région.

→ Les Echappées à vélo sont également associées à la promotion touristique du Centre-Val de Loire et de ses destinations comme composantes de l'attractivité de nos territoires

→ Un kit de communication incluant le label à apposer sur tous vos supports de communication / de la signalétique/goodies sera offert par la Région pour chaque manifestation labellisée.



le label



POUR ÊTRE LABELLISÉE, L'ÉCHAPPÉE DOIT :

Avoir lieu en région Centre-Val de Loire entre le vendredi 1^{er} mai et le dimanche 11 octobre 2026 (de préférence le week-end)

Être une fête du vélo, une balade festive à vélo uniques sur 1 journée ou un week end. (entre 10h et 19h pour les parcours à vélo. Les animations peuvent se prolonger dans la soirée)

Être ouverte au public, les Échappées s'adressent au grand public, à toutes les générations, aux familles. Certaines animations peuvent être payantes, mais les parcours cyclables et activités proposées doivent de préférence être gratuits.

Être associée à un parcours à vélo (obligatoire sur l'un des itinéraires balisés de la région) tout en proposant un programme culturel et festif, découverte du patrimoine, de l'environnement, fêtes gastronomiques ...

Avoir défini le parcours spécifique et le programme exceptionnel de la journée (animations, accueil envisagé)

Avoir les garanties quant à la sécurité sur les parcours

Apposer le label des Echappées à vélo 2026 et le logo de la Région sur tous les supports de communication en lien avec la manifestation. (affiches, flyers, programmes)

Participer à la promotion de la saison 2026

(partage sur les réseaux sociaux Echappées, mise en avant de la saison des Echappées à vélo...)



LES INDISPENSABLES D'UNE ÉCHAPPÉE :

- Emprunter obligatoirement une partie d'une boucle ou d'une véloroute du réseau cyclotouristique régional aménagé, ou d'une section de la route équestre de d'Artagnan.
- Mettre en avant les attraits touristiques et paysagers dans la définition du parcours.
- Etre agrémentée d'un programme d'activités (culturelles, découvertes, urbaines, culinaires, sportives...).
- Peut être ponctuée de points de ravitaillement ; de rassemblement pour le déjeuner, pique-nique sur un site d'exception ouvert au public ; être enrichie de points de ventes et de découvertes des spécialités régionales.
- Peut associer des partenaires locaux (collectivité publique, organisation touristique, commerce, association de cyclistes, population, producteur locaux, site et monuments...).





La Région Centre-Val de Loire ne finance pas les animations proposées par les structures organisatrices, et n'assure pas de présence technique ou d'accueil le jour de la manifestation.



RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Les caractéristiques ci-dessous sont données à titre informatif afin d'assurer le déroulement de l'événement dans les meilleures conditions de sécurité.

- Les structures organisatrices sont responsables de la sécurité sur les parcours.
- Le profil du parcours est plat pour faciliter l'accès au plus grand nombre.
- Le parcours aura une longueur inférieure ou égale à 30 Km. Un parcours secondaire plus long peut être organisé. Les points de départ, de pique-nique et d'arrivée sont communs aux deux parcours.
Le tracé pourra se présenter sous forme d'un circuit en boucle de 30 Km maximum (un sens de circulation sera proposé) ou un axe linéaire de 15 km (avec un aller-retour par le même chemin).
- Pour les parcours gravel, sur la route de d'Artagnan, l'itinéraire pourra être plus long, tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit plus de parcours de découverte conviviale de ce nouveau type de pratique que d'une épreuve sportive et d'endurance.
- Dans la mesure du possible, les structures organisatrices prennent, en lien avec les autorités locales, les mesures nécessaires à la fermeture exceptionnelle du parcours au trafic automobile.
Les éventuelles exceptions de circulation accordées aux riverains et véhicules de secours seront organisées sous la responsabilité des organisateurs du parcours.
- Le parcours utilisera majoritairement le réseau des itinéraires avec revêtement roulant*
- Le parcours sera signalisé. La signalisation devra être assurée – pose et dépose - par les structures organisatrices localement. La Région fournira des supports de fléchage dans le kit dédié.

* A l'exception des parcours gravel d'Artagnan qui se développeront majoritairement sur chemin de terre.

Retrouvez tous les itinéraires à vélo de la région sur : itivelo.encentrevaldeoire.com/





S'INSCRIRE



Comment inscrire son Echappée :

Les candidatures sont à renvoyer
par le formulaire d'inscription en ligne :

Cliquez ici :

<https://forms.cloud.microsoft/e/bGVwTbQiAq>

La Direction de la communication de la Région Centre-Val de Loire
est votre interlocutrice, elle décide des manifestations labellisées.

La liste définitive de la programmation des Echappées à Vélo en
Centre-Val de Loire 2026 sera établie fin Février 2026

Les labellisés seront prévenus à partir de cette date afin de lancer l'organisation
et la mise en communication de leur Echappée.

Pour toute information, contactez : lesechappees@centrevaldeloire.fr



ÉVÈNEMENTS

ÉCHAPPÉES
À VÉLO